

GARDON FOREZIEN TRUITE BONSONNAISE



AAPPMA
ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
Fondée en 1954
www.legardonforezien.fr



Rapport d'activités 2016 SECTION TRUITE

Alors que je commence toujours par un petit état des lieux de nos ruisseaux, je vais commencer aujourd'hui par mon inquiétude. Il s'agit de l'évolution du climat. Même si l'on ne peut pas faire grand-chose pour faire changer les habitudes, nous nous rendons bien compte que le climat change. Nous battons d'année en année des records de chaleur sur certaines périodes qui nous posent de gros problèmes pour la gestion halieutique. Il est toujours sympa de sortir la canne en décembre comme le mois dernier mais entre les températures et la pluviométrie, il y a du souci à se faire.

Alors que nous rentrons dans une année électorale, j'espère que les futurs candidats seront attentifs à nos préoccupations même si malheureusement j'en doute.

Que dire alors sur 2016 ? Cette année s'est globalement bien passée même si l'été dernier a, une nouvelle fois, apporté son lot de rivière asséchée. Notre volonté de protéger les souches sauvages de nos ruisseaux est de plus en plus importante. La fédération a mené une étude génétique sur les populations de truites Fario. Nos rivières sont étonnantes. Je citerai un exemple pour nous : l'Ecolèze. Alors que ce beau ruisseau sèche tous les ans ou presque, le taux de grossissement de nos truites y est un des plus élevés du département. La préconisation du passage de la maille à 25 centimètres est même souhaitable. La rivière est capable de subvenir au besoin des poissons qui y vivent et nous n'y lâchons plus de truites surdensitaires depuis déjà plusieurs années et cela n'empêche pas d'y faire de très belles pêches.

2017 va être une année importante car nous allons devoir reprendre notre travail sur les baux de pêche. Suite aux expertises juridiques de la fédération de pêche, il s'avère nécessaire de remettre à plat tout le travail que nous avons fait il y a quelques années. Nous devons donc faire résigner toutes les conventions pour obtenir le droit de pêche afin de synthétiser ces documents sur logiciel à la fédération de pêche qui en assurera le suivi dans le temps afin de faciliter le travail de nos gardes pêche.

Suite à la signature du contrat de rivière Mare et Bonson, la communauté d'agglomération Loire Forez avec son vice-président Robert Chapot a fait un gros travail d'entretien sur les berges du Bonson. Ce ne sont pas moins de 33 kilomètres linéaires de berges qui ont été nettoyés et des aménagements sur certains endroits. Des études et réflexions sont menées sur la qualité et la quantité de la ressource en eau. Viendra bientôt le temps où il faudra parler du partage de cette ressource sans oublier de surveiller les milieux.

En tout cas, je tiens personnellement et au nom du Gardon Forézien à remercier Marlène Laccarère, responsable du service rivière et Rodrigue Barjon, technicien de rivière, ainsi que toute l'équipe rivière de la CALF pour tout le travail effectué durant cette année.

J'espère que l'année 2016 aura permis aux pêcheurs de truites de se faire plaisir au bord de l'eau malgré notre été sec et que l'année 2017 sera plus pluvieuse afin que nos amies les truites soient tranquilles dans leurs courants favoris.

Je rêve à un monde qui soit celui du début du siècle dernier où l'Homme n'avait pas encore saccagé les milieux et ne se doutait pas de la richesse qu'il avait entre les mains.

Je terminerai, enfin, par vous souhaiter une bonne année 2017, qu'elle soit riche en santé, bonheur, travail, argent et surtout en beaux poissons. Je rajouterai dans les résolutions à prendre de ne plus marcher dans l'eau jusqu'à début mai afin de ne pas écraser les frayères de nos amies les truites, c'est une attention particulière que l'on se doit de leur faire.

Pascal Vuillermoz